



INSTITUT DE SECURITE MARITIME INTERREGIONAL

TERMES DE REFERENCE

Terrorisme maritime : cas du Golfe de Guinée

5 au 7 décembre 2017

1. Cadre général :

« Achille Lauro », « City of Poros », « USS Cole », « Limburg » ou encore « Silco » sont autant de noms évocateurs d'attaques perpétrées par des terroristes en mer depuis les années 1980.

Si aucune attaque de ce type n'a eu lieu dans le Golfe de Guinée, le terrorisme maritime n'en est pas moins présent et reste un sujet qui s'inscrit dans le cadre plus global de la sécurité maritime de cette région.

Dans le cadre des Accords de Yaoundé et en référence à la Charte de Lomé, le terrorisme maritime pourra être traité suivant une approche régionale spécifique, en étudiant les stratégies et les modes opératoires utilisés par les terroristes ainsi que leurs motivations.

Le contexte géopolitique, sécuritaire, économique et social en Afrique de l'Ouest et Centrale met en exergue les dangers que représentent au sens large la menace terroriste, qu'il s'agisse de terrorisme maritime ou de terrorisme tel que nous l'observons dans la Bande Sahélo-Saharienne et dont il convient de s'interroger sur les liens éventuels. Le terrorisme maritime semble encore complexe mais se caractérise par la violence des actes, la dimension maritime et des motivations qui sont d'ordre politiques, religieuses...

Le terrorisme maritime évolue dans ce contexte et revêt de nouvelles formes (cyber...), de nouvelles opportunités (« navire bombe...») et impose de réfléchir aux réponses à apporter afin de lutter contre celui-ci efficacement.

Au cours de ce séminaire, un état des lieux sera dressé, qui présentera les causes et les menaces du terrorisme maritime, ses formes ainsi que les réponses à apporter.

Objectif stratégique du séminaire :

Renforcement des capacités en matière de sécurité et sûreté maritimes, conformément aux engagements des Etats du Golfe de Guinée, et plus particulièrement ceux issus du Sommet de Yaoundé.



INSTITUT DE SECURITE MARITIME INTERREGIONAL

2. Objectifs particuliers

Identifier et rappeler les menaces et risques liés au terrorisme maritime spécifique au golfe de Guinée, obtenir une vision des dispositifs de lutte contre le terrorisme maritime, du cadre juridique en place (conventions internationales, droits internes), des structures existantes en matière de partage de l'information et de coordination de l'action des services.

Liens avec le terrorisme qui sévit dans la Bande Sahélo-Saharienne notamment sur les connections entre piraterie ou brigandage maritime et groupes armés terroristes.

Résultats visés : aboutir à des recommandations sur ces sujets à l'issue du séminaire, et les diffuser aux Etats et organisations régionales.

3. Descriptif général du contenu de la formation :

Caractériser les menaces en matière de terrorisme maritime. Aborder les aspects juridiques, organisationnels, techniques et opérationnels des dispositifs existants dans la sous-région en particulier. Identifier les éventuels axes de progrès et de renforcement de capacités.

- Les aspects juridiques (limites du droit international, rôle des Etats du pavillon et des Etats côtiers...);
- Les risques et menaces en matière de terrorisme maritime : armes, médicaments, stupéfiants, environnement, immigration clandestine, modes opératoires (cyber-terrorisme, prises d'otages...), etc.
- De la nécessité d'un partage intelligent de l'information et de la coordination entre opérateurs privés et administrations publiques, entre services régaliens d'un même Etat et entre Etats. Rôle des entités de l'architecture de Yaoundé (Centre Interrégional de Coordination, Centre Régional de Sécurité Maritime d'Afrique de l'Ouest, Centre Régional de Sécurité Maritime d'Afrique Centrale, Centre Multinational de Coordination...).
- Les réponses : lutte et prévention contre les menaces
- Le terrorisme dans la Bande Sahélo Saharienne : une approche globale du terrorisme en Afrique de l'Ouest et Centrale.

4. Méthode pédagogique :

- Exposés / débats / partages d'expériences
- Ateliers de réflexions



INSTITUT DE SECURITE MARITIME INTERREGIONAL

5. Durée

2^{1/2} JOURS

6. Publics ciblés :

Cadres civils ou militaires des pays d'Afrique Centrale et de l'Ouest – niveau décisionnel – issus des administrations et services en charge des missions de lutte contre le terrorisme : Forces armées et Gendarmerie, Police, Justice, Douanes, Intérieur, Transport, Affaires Maritimes et Portuaires, Gendarmerie, Pêches, Environnement, services de ciblage et de renseignement maritime, Chefs de MRCC, COM, CMC, CIC, CRESMAC, CRESMAO.

Des auditeurs et/ou intervenants des Etats suivants sont attendus : Mali, Mauritanie, Burkina-Fasso, Niger, Tchad.

7. Indicateurs de performance :

- Réactivité des auditeurs ;
- Echanges d'expérience, notamment à la lumière de cas concrets.
- A moyen terme, initiatives pour un renforcement des capacités.
- Identification de formations complémentaires.
- Identifications d'équipements pertinents.

8. Programme prévisionnel (cf : programme joint aux termes de références) :

- Le cadre juridique : conventions internationales, limites du droit international, droits internes...
- Sûreté portuaire, sûreté des navires
- Terrorisme maritime et piraterie ou brigandage : exemple de l'Asie du Sud Est
- Modes opératoires et nouvelles formes du terrorisme maritime :
 - o Le cyber-terrorisme
 - o Les prises d'otages
 - o La piraterie (exemple du Nigéria)
 - o Détournement de navires
 - o Suivi des conteneurs
- Activités criminelles et terrorisme maritime : trafics d'armes, de stupéfiants, de migrants...
 - o Les liens avec les Groupes Armés Terroristes dans le Sahel
 - o Blanchiment d'argent



INSTITUT DE SECURITE MARITIME INTERREGIONAL

- Les assurances (P&I) : quelles conséquences ?
- Les systèmes d'information
- Les moyens de lutte et de prévention :
 - o Les unités spécialisées de contre-terrorisme maritime
 - o Le renseignement
 - o Les sociétés de sécurité privée